



COMPTOIR LANGUEDOCIEN DE TRANSIT ET DE MANUTENTION

PORT LA NOUVELLE

M. Le Préfet  
Préfecture de l'Aude  
52, rue Jean Bringer – CS 20001  
11 838 CARCASSONNE CEDEX 9

Port-la-Nouvelle, le 28/11/2019

Société :	CLTM – Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention
Site :	Port-la-Nouvelle (11)
Objet :	Autorisation ICPE – Rubrique 4801 : Transit de houille, coke et assimilé
PJ :	Dossier de demande d'autorisation environnementale – V1

Monsieur le Préfet,

Le Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention (CLTM) a déposé dans vos services en Juillet 2019, un dossier de demande d'autorisation environnementale pour le transit de houille, coke et assimilé au sein de la zone portuaire de Port-la-Nouvelle.

Vous avez fait procéder à la phase d'examen et de consultation de différents services. Les observations et demandes de compléments adressés par ces services et communiqués fin Octobre 2019 ont toutes été prises en considération. A ce titre, tel que demandé au sein de votre courrier, un mémoire en réponse dit de « recevabilité », a été rédigé. Ce mémoire présente les réponses apportées ainsi que les chapitres du dossier initial amendés en conséquence. Cette deuxième version qui vous est déposée comporte toutes ces modifications intégrées dans les parties concernées du dossier.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

M. Jérôme STRAUSS  
Directeur Général de CLTM



CONSIGNATION – TRANSIT – MANUTENTION

405, Avenue Adolphe Turrel – BP3 – 11210 PORT LA NOUVELLE – Tél : 04 68 48 01 02 – Fax : 04 68 48 49 96 – Email :  
contact.cltm.pln@groupehm.fr

SA au capital de 400 000€ - RC NARBONNE 87 B 206 - Agrément en douane N° 4384 - SIRET : 343 026 522 00035 - NIF : FR 79 343 026 522